

Les réfugiés et nous : contradictions - interrogations

Autor(en): **Haug, Werner**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



En quête d'une patrie



Les réfugiés et nous: contradictions – interrogations

La politique d'asile en Suisse est menacée de débordement. Des lacunes et des contradictions sont apparues au grand jour. On perçoit encore une certaine continuité dans la dimension historique de cette politique mais actuellement, le citoyen a toujours plus l'impression d'être désorienté et impuissant.

Dans les lignes qui suivent, nous aimerions formuler quelques hypothèses montrant l'origine de ce sentiment d'impuissance et ses conséquences.

- Dans les années 50–60, les réfugiés provenaient surtout des pays du bloc de l'Est, pour lesquels l'Occident en général et la Suisse en particulier nourrissaient des sentiments hostiles. Aujourd'hui, la majorité des réfugiés proviennent d'Etats qui bénéficient de l'appui politique des Etats occidentaux, et qui dépendent souvent du capitalisme et de l'aide militaire de pays occidentaux (Turquie, Zaïre, Chili, etc.)

- Les requérants d'asile et les réfugiés se composent aujourd'hui principalement de Sud-Américains, d'Asiatiques et d'Africains. Nous ne sommes pas suffisamment préparés à côtoyer des personnes ou des groupes ethniquement et culturellement différents. Les écoles et les moyens de communication de masse nous présentent souvent une image déformée du travail et des conditions de vie dans le tiers monde.

- Les slogans xénophobes se multiplient, un racisme larvé ou carrément déclaré se manifeste toujours plus fré-

quemment à l'encontre des requérants d'asile et des réfugiés. Ce phénomène a des conséquences principalement dans leur quête d'un emploi et d'un logement.

- Certains groupes politiques n'ont pas intérêt à ce que le problème du nombre croissant des requérants d'asile trouve une solution rapide et satisfaisante. Ils cherchent plutôt à tirer parti de ce problème pour leurs propres projets politiques. Une grande partie de la population suisse attend des autorités qu'elles agissent avec rapidité et efficacité afin de freiner l'afflux des requérants d'asile. Une partie de l'opinion publique pense, en revanche, que les autorités ne doivent pas compromettre ou porter atteinte aux droits fondamentaux par des mesures policières.

- La loi sur l'asile de 1979 est une loi libérale et généreuse. Toutefois, le contexte international et les relations interétatiques ont beaucoup évolué depuis sa conception. En effet, la loi est aujourd'hui appliquée à une époque où les forces conservatrices et protectionnistes prennent de l'importance.

- Les requérants d'asile et les réfugiés nous mettent en contact avec les problèmes économiques et les conflits politiques actuels dans le monde. Leur présence est ressentie de ce fait comme désagréable et dérangeante. Nous avons toujours tendance à en faire les boucs émissaires de nos propres faiblesses et de nos propres difficultés.

- Lorsque les réfugiés obtiennent un

travail, on dit tout de suite qu'ils prennent la place des Suisses. S'ils n'ont pas de travail, c'est parce qu'ils sont paresseux et qu'ils vivent de nos impôts.

- Lorsqu'un réfugié possède une voiture comme nous, lorsqu'il part en vacances comme nous, lorsqu'il s'habille comme nous et qu'il prend des crédits comme nous, on dit tout de suite qu'il se croit tout permis et qu'il vit au-dessus de ses moyens. Lorsqu'un réfugié envoie son épargne dans son pays natal, ne fréquente que ses concitoyens, aime la musique et la culture de son pays, on dit qu'il ne pourra jamais s'adapter.

- Lorsqu'un réfugié comprend autrement que nous les mots de liberté et démocratie, nous ne sommes pas capables de l'accepter. Lorsqu'un réfugié fuit la famine, la misère économique ou la guerre civile, nous l'appelons un faux réfugié ou un réfugié économique.

- Toujours plus de gens parlent des réfugiés, croient savoir ce qu'ils sont vraiment, ce que l'on doit faire avec eux. Mais les gens qui s'engagent pour les réfugiés et qui cherchent un contact avec eux sont toujours moins nombreux. C'est le cas fortuit ou la prise de conscience de nos contradictions qui nous amène le plus souvent au dialogue. En publiant ces pages, nous aimerions vous inciter à réfléchir sur la situation des réfugiés et des requérants d'asile à l'occasion de la journée qui leur est consacrée.

Leur destin est entre nos mains

Les réfugiés ne sont plus ce qu'ils étaient: plus nombreux, plus colorés, souvent non qualifiés professionnellement et non désirés. Les motivations et le comportement des réfugiés des décennies précédentes nous étaient plus proches. Beaucoup viennent maintenant des pays du tiers monde, leur culture nous est étrangère. Au sens propre et figuré, nous ne parlons plus le même langage.

Certains réfugiés se trouvaient bien dans leur pays, y faisaient une brillante carrière. C'est à la suite de troubles politiques qu'ils ont dû quitter leur pays, l'environnement qui leur était familier, parents, amis, mai-

son, travail. Dans notre pays, les choses ont aussi changé. Les perspectives économiques ne sont plus ce qu'elles étaient et il n'est pas facile de trouver du travail en Suisse.

Nous avons interrogé deux personnes: un requérant d'asile zairois, qui vit depuis peu dans un centre de requérants d'asile, et un réfugié afghan. Un autre réfugié que nous avons contacté ne nous a pas autorisé à publier son histoire. Il craint, même ici en Suisse, les représailles de quelques compatriotes fanatiques.

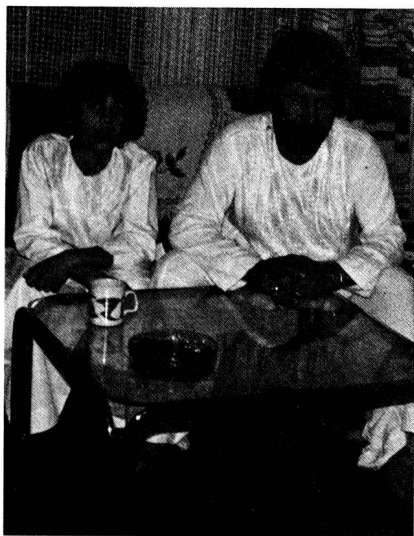
Ces deux témoignages sont subjectifs. Ils reflètent l'opinion des deux intéressés,

leurs angoisses, leurs espoirs, leurs expériences avec la population suisse dans un cadre nouveau, avec d'autres règles du jeu. Nous devons pourtant essayer de les comprendre et même, si possible, de «lire entre les lignes» pour reconnaître l'homme derrière le concept froid de «réfugié».

Rappelons que le requérant d'asile est un réfugié qui n'a pas encore été «reconnu» et qui attend une décision de l'Office fédéral de la police. (Le récit du requérant d'asile zairois est reproduit en écriture italique, celui du réfugié afghan reconnu en écriture droite).

Samuel Brügger

Ma vie ici, en Suisse



Je suis venu seul.

Je ne vis que depuis trente jours en Suisse. Malheureusement, je n'ai pas encore trouvé du travail car je n'ai pas obtenu le poste que j'espérais dans une fabrique. Au village, j'ai déjà eu quelques contacts avec les Suisses, à l'église par exemple. Je comprends tout à fait que les gens se retournent sur mon passage, je suis si différent, j'ai la peau noire! Au centre d'accueil même, les Suisses se donnent beaucoup de peine, ils nous apprennent l'allemand et nous aident à chercher du travail.

Je sais que la Suisse a une culture et un système social très différents de mon pays. En tant qu'étranger, je dois m'y adapter mais j'attends des Suisses qu'ils me respectent en tant qu'étranger et en tant qu'homme.

J'habite en Suisse depuis avril 1981. Ma femme et mes cinq enfants (tous garçons) m'ont rejoint en octobre. En Suisse, j'ai immédiatement trouvé une place de manœuvre dans le génie civil. C'était un travail dur pour moi, souvent à vingt mètres sous terre. Après une année, j'ai eu deux doigts coupés par la bétonneuse. Aujourd'hui, il me manque les dernières phalanges et les deux doigts sont insensibles. Depuis lors, j'ai peur.

Je suis resté un mois sans travail puis j'ai trouvé un emploi dans une firme de nettoyage où je travaille depuis presque deux ans. Je nettoie principalement des cuisines et des toilettes.

Avec ma femme, un neveu de ma femme et mes cinq enfants, j'occupe un quatre pièces et demie. Bien qu'il s'agisse d'un grand immeuble, cet appartement est pour nous un morceau de notre pays. Ma belle-mère nous a envoyé nos tapis d'Afghanistan. Ici, nous portons des vêtements afghans, nous allons pieds nus, les enfants peuvent manger avec leurs doigts, comme chez nous. Bien sûr, je les oblige aussi à manger avec un couteau et une fourchette afin qu'ils s'habituent aux coutumes suisses.

Il y a deux mois environ, j'ai commencé à donner des leçons de pharsi, notre langue maternelle, à mes trois fils aînés et à deux filles d'un compatriote. Nous nous voyons trois fois par semaine et je ne suis plus un père mais un maître dans ces moments-là. Il est très important que mes enfants sachent aussi écrire leur langue maternelle. Mais je ne leur apprends pas seulement notre langue, je leur parle aussi de nos traditions, de nos us et coutumes et avant tout du coran. Si nous perdons notre propre culture et notre religion, nous ne serons plus rien, ni Afghans, puisque réfugiés en Suisse, ni Suisses.

Mon premier contact avec des Suisses a eu lieu au bureau de la police des étrangers. Les fonctionnaires se sont montrés extrêmement aimables et prévenants. Il faut dire que j'ai immédiatement produit un document d'Amnesty International qui atteste que cette organisation m'a fait sortir de prison.

Comment j'ai été accueilli en Suisse

Je suis venu en Suisse en étant déjà un réfugié reconnu. Ma famille a été prise en charge par un groupe d'accueil. Les quatre bénévoles chargées de nous assister se sont rapidement fait concurrence, pour notre malheur d'ailleurs! Je m'explique.



Ma femme et mes cinq enfants m'ont rejoint.

Une femme arrive un beau jour et nous fait aimablement cadeau d'une petite lampe. Un autre jour, une autre assistante arrive et trouve à redire à propos de ce cadeau. Elle nous achète un lampadaire qui coûte 230 fr., à prélever sur le crédit de 3000 fr. que nous avons reçu d'une œuvre d'entraide pour nous meubler. Le même scénario s'est reproduit pour une table de salle à manger qui s'est avérée beaucoup trop petite pour notre grande famille. Mon crédit a ainsi été épongé et, au départ, je n'osais rien dire, étranger dans un pays inconnu. Quand l'œuvre d'entraide a eu connaissance de ces faits, elle nous a donné gratuitement certains objets indispensables. Aujourd'hui, nous avons une très jolie table de salle à manger avec huit chaises!

Mes enfants – ils sont si beaux, ne trouvez-vous pas – sont souvent traités comme des objets. A trop vouloir les gâter, on les pourrit. Les choses sont allées très loin: une assistante a même dit à ma femme qu'elle n'avait pas besoin d'avoir elle-même des enfants; elle adopterait l'un des nôtres à notre décès. Ma femme surtout, et moi aussi, avons été profondément perturbés par ces paroles. Ma femme pleurait tout le temps et avait une peur indicible qu'il arrive quelque chose à l'un de nous.

Une de nos assistantes m'a vivement conseillé de me faire stériliser. Pour moi, qui suis musulman pratiquant, c'est une faute grave. Lorsque nous avons été invités à manger, nos hôtes nous ont offert du porc (Réd. que le coran interdit de manger). Je veux m'adapter à la Suisse mais je refuse de m'assimiler en tout puisque je désire retourner avec ma famille dans notre pays.

Je demande à ne pas être traité comme un objet en vitrine et que sur mon passage quelqu'un dise dans la rue: «Regardez les beaux pantalons que j'ai donnés à ce pauvre réfugié!»

Les raisons de ma fuite



Photo W. Haug

Au Zaïre, j'étais journaliste. Comme vous le savez peut-être, nous avons au Zaïre une presse contrôlée par l'Etat. Or, j'étais en relation avec l'opposition qui s'est regroupée essentiellement à l'étranger. J'ai publié des textes qui n'ont pas eu l'heur de plaire à notre gouvernement. J'ai pu provisoirement sortir de prison, après quarante-trois jours d'arrêt, grâce à l'aide d'Amnesty International et j'ai dû décider en toute urgence de quitter mon pays. J'ai beaucoup de soucis pour mes parents, car je n'ai plus eu de contacts avec eux depuis ma fuite. J'ai le mal du pays et j'ai peur que mes parents subissent des préjudices à cause de moi.

J'ai fait mes études d'ingénieur agronome à Kaboul, à Beyrouth (dans une université américaine) et à Londres. J'ai obtenu rapidement un poste important au Ministère de l'agriculture: j'étais responsable de l'achat de l'ensemble des machines agricoles. Après l'invasion russe, tous les hauts fonctionnaires étaient obligés d'adhérer au parti communiste, ce que j'ai refusé et refuserai toujours.

Mes frères luttent actuellement dans l'opposition afghane. Je ne voulais ni ne pouvais le faire, car je suis père de cinq fils. Aujourd'hui, mes enfants grandissent dans un pays qui n'est pas le leur mais je les prépare à retourner dans notre patrie. Ils doivent devenir des membres utiles au peuple afghan. En Afghanistan, ce n'est que moi qui suis menacé. Si je devais mourir prochainement, j'ai tout préparé pour que ma famille retourne au pays. J'ai d'abord fui seul en faisant un pèlerinage à La Mecque pour lequel j'avais obtenu mes papiers.

Pourquoi la Suisse précisément?

*Au départ, je n'avais aucune idée de l'endroit où j'allais fuir. Auparavant, je n'avais jamais été à l'étranger. Simplement, je devais fuir **le plus rapidement et le plus loin possible**. J'ai des connaissances en Belgique mais je ne voulais pas rejoindre l'ancienne puissance coloniale du Zaïre.*

Je ne connaissais la Suisse que par des lectures. Elle est pour moi le pays des organisations humanitaires, d'une démocratie véritable qui ne connaît ni la tyrannie, ni les troubles sociaux ou la guerre.

En Arabie saoudite, j'ai trouvé une bonne place dans une entreprise suisse que j'ai mise au courant de ma situation. Mais je ne me plaisais pas en Arabie saoudite et je ne serais d'ailleurs pas resté, car je suis un chiite convaincu. Pourtant, je ne suis pas partisan de Khomeini. Pour moi, il n'est qu'un potentat politique et non plus un chef, un modèle religieux. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de l'ambassade suisse et grâce à l'aide d'un collègue de travail suisse, j'ai demandé l'asile politique que j'ai obtenu après trois mois.

Les réfugiés et la Suisse



La Suisse devrait recueillir tous les hommes qui sont chassés de leur pays. Le monde appartient à tous les hommes, non? Le concept de réfugié ne me plaît pas du tout. Je ne suis pas un réfugié mais un opprimé qui n'a plus la possibilité de défendre ses droits, des droits dont tout homme devrait jouir.

Il ne devrait pas y avoir de différence entre les «vrais» réfugiés et les réfugiés économiques. Comme vous le savez, la situation économique au Zaïre est très mauvaise, après des années de sécheresse. Les hommes qui sont chassés de leur terre par la misère et la faim, qui doivent quitter leur pays pour survivre n'ont-ils pas droit à la vie, ne sont-ils pas des opprimés?

Il faudrait que la Suisse aide sur place ces pays qui «sécrètent» tant de réfugiés, aide là où des enfants et des adultes meurent tous les jours de faim. Mais il s'agirait d'une aide très circonstanciée. Face aux dictatures qui ne respectent pas les droits fondamentaux de l'être humain, la Suisse devrait user de sanctions, car l'argent et l'aide ne parviennent que rarement à ceux qui en ont vraiment besoin.

Pour l'instant, je suis entre deux chaises. Mon avenir dépend de personnes qui ne me connaissent pas, des autorités suisses. Elles vont statuer sur ma demande d'asile. Attendre des années durant une décision si importante pour soi-même est aussi une forme de pression. Pourquoi n'est-il pas possible de recevoir une réponse à une demande d'asile dans les trois mois?

Lorsque la Suisse m'accepte comme réfugié, elle apporte la preuve qu'elle prend politiquement position contre les injustices qui se passent dans mon pays.

La Suisse devrait accepter tous les réfugiés politiques. Même si la Suisse est neutre, il faudrait se demander de quel côté elle se situe politiquement parlant. Il y a des réfugiés qui sabotent les vrais réfugiés politiques. Il est inconcevable et l'on ne devrait pas tenter de résoudre le problème de la faim et de la pauvreté au travers de la politique d'accueil des réfugiés.

Trois souhaits



Photos W. Haug

Je crois que chaque homme recherche la liberté et le bonheur. La liberté signifie pour moi disposer dans une démocratie des possibilités de travail et d'épanouissement répondant au critère de la dignité humaine. La liberté est étroitement liée à la paix, à l'absence de misère et d'humiliations. Bien entendu, je recherche aussi mon bonheur personnel.

La démocratie n'est pas un processus qui part du haut de la pyramide vers la base. Elle repose sur l'égalité des hommes. Lorsqu'un grand nombre d'individus vivent ensemble, il faut des règles. En tant qu'étranger, je dois m'adapter aux règles qui régissent la société suisse. Mais il est important que ma diversité soit respectée et acceptée ici. J'aimerais fournir ma contribution à un Etat qui m'a accueilli alors que j'étais dans une situation désespérée.

Je ne veux pas parler de souhaits, mais d'espoir, car je suis croyant tout en étant réaliste. Lorsque je ferme les yeux, je vois mon passé, la vie heureuse que je menais en Afghanistan, la bonne situation que j'avais. D'autre part, je pense à mes compatriotes réfugiés dans des camps, en Allemagne, en Iran ou au Pakistan. Alors je me dis que j'ai encore de la chance. Lorsqu'une assistante ajoute que maintenant j'ai tout ce que je peux désirer, je voudrais lui répondre: j'aimerais par dessus tout un mètre de ma terre, de mon pays, où je puisse vivre en liberté. Vous comprenez, nous parlons tous les soirs de notre retour au pays. Le petit dernier réclame à corps et à cris la visite de la grand-mère. C'est dur de ne pas pouvoir lui répondre. Je vis au jour le jour ici en Suisse et je suis un cours d'allemand. Pourtant, au travail je n'entends que des jurons. Si je n'en rajoute pas ou si je ne vais pas boire un verre avec mes collègues tous les soirs après le travail, ils me disent simplement: ça va pas la tête! Je ne veux pas prendre les gens de haut mais j'en ai assez de nettoyer les toilettes. Mes connaissances professionnelles correspondent aux conditions de mon pays. Je sais que je ne trouverai pas ici un travail d'ingénieur mais j'aimerais bien travailler dans une cuisine par exemple.

J'aimerais fêter notre Nouvel-An (qui a lieu en mars) mais pas avec du whisky et d'autres alcools comme l'ont fait mes collègues de travail. Je voudrais participer à la marche pour la paix, autorisée par Berne, qui doit attirer l'attention du peuple suisse sur l'occupation de mon pays par les Russes. Le jour du Nouvel-An, nous ne voulons pas seulement organiser une fête mais prier pour notre pays, pour nos frères, pour nos pères. Je ne sais même pas si mon employeur me donnera congé ce jour-là.

La démarche est peut-être insolite: une fois n'est pas coutume, nous avons donné la parole à deux personnes, l'une demandeur d'asile et l'autre, réfugié qui espère retourner dans son pays. Elles ont exprimé leurs points de vue et nous les avons restitués fidèlement, par souci de vérité. Nous souhaiterions y apporter quelques commentaires.

Les deux témoignages soulignent l'isolement, la solitude du réfugié. Pour la première fois de sa vie, la Zaïrois est à l'étranger, parce que chassé de son pays. Il est seul, et d'une autre race. Souvent, le réfugié ne parle pas notre langue. De plus, il ne connaît pas nos usages. Il est insécurisé et préfère la compagnie de ses compatriotes ou la solitude. S'il a la chance de trouver un travail, il ne brise pas pour autant sa solitude car ses collègues sont souvent Italiens, Yougoslaves, Espagnols, Portugais et ils ont leur propre monde et leurs propres problèmes...

La femme du réfugié souffre d'une solitude encore plus aiguë. Elle vit souvent

repliée sur elle-même, ne sort que rarement de chez elle et ne parvient pas à apprendre la langue du pays d'accueil, ce qui rend impossible un contact avec l'extérieur. Elle ne vit que par «procuration». La place qu'occupe la femme dans le monde oriental et occidental est d'ailleurs si différente!

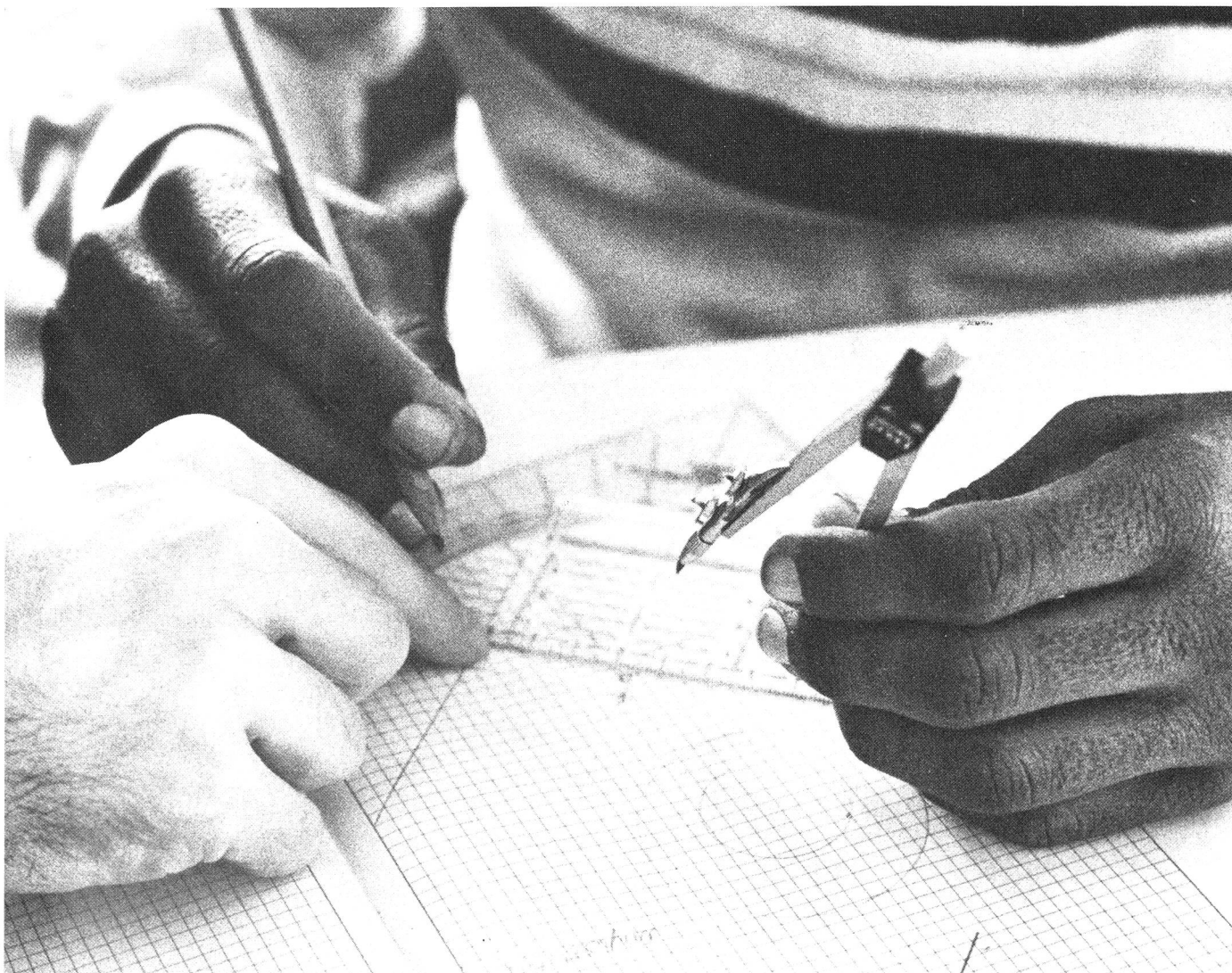
Dans les pays asiatiques, la place de la femme est à la maison, dans sa famille et ses amies se recrutent dans la parenté ou le proche voisinage. Ce cercle d'amies lui manque chez nous, d'autant plus que son ménage est plus vite fait, progrès technique oblige. Les enfants trouvent vite le contact avec d'autres enfants, apprennent facilement la langue étrangère et servent d'interprètes à leurs parents. Quelle valorisation pour les jeunes mais quel bouleversement des rôles traditionnels où l'aîné jouit dans la famille asiatique d'une autorité incontestée.

Le premier contact non officiel que le réfugié a en terre étrangère a lieu avec l'assistant bénévole qui s'occupe de lui.

Pour une période souvent assez longue, l'assistant est le seul pont qui unit le réfugié à son pays d'asile et de lui dépendent ses premiers pas vers l'intégration. Pour pouvoir vraiment être utile au réfugié dont le bénévole s'occupe, il doit connaître un peu l'histoire de «son» réfugié, sa culture, sa religion, ses habitudes. C'est tout le problème de l'intégration du réfugié qui a des racines, des coutumes qui viennent d'ailleurs. Il doit s'adapter aux nôtres, souvent très différentes, tout en conservant les siennes. Car un homme sans racines est un homme menacé par la rupture de son équilibre psychique. L'adaptation d'un étranger à notre mode de vie est un problème énorme qui suppose un changement radical de ses habitudes de vie, de comportement et de conceptions religieuses. Si le réfugié ne rencontre dans son entourage qu'incompréhension et rejet, il devient un homme blessé, il est en danger. Il risque de tomber à charge de la société – qui ne l'a pas accepté dans son particularisme – au lieu d'être un enrichissement pour elle.

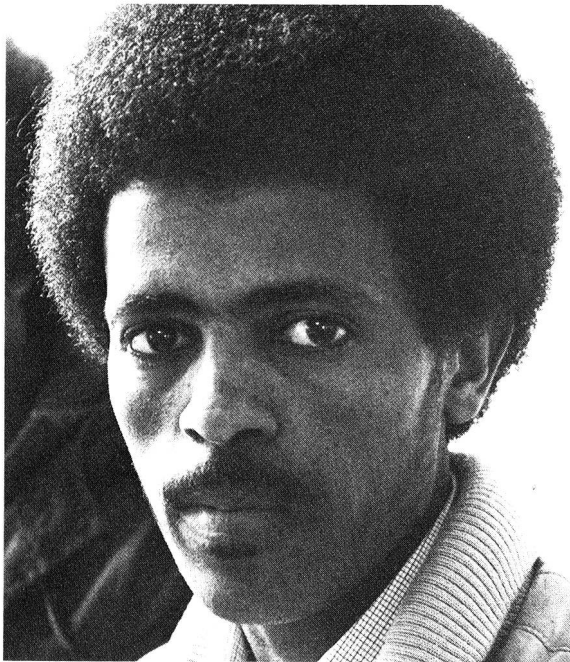
Rédaction

Photo W. Haug



Le problème des réfugiés à l'échelle mondiale et le travail de la Croix-Rouge suisse

Seul un petit nombre de réfugiés vit actuellement en Europe et notamment en Suisse. A l'échelle mondiale, le nombre des réfugiés s'élève à 10 – 12 millions, et il est probable que le nombre des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays atteint lui aussi les mêmes chiffres.



Photos W. Haug

Tous les jours, quelque part sur notre globe, des milliers de réfugiés traversent une frontière. Ils fuient la violence, le terrorisme et la guerre, ou ils ont perdu leur patrie en raison des événements politiques. Des populations entières sont déplacées, en premier lieu les femmes et les enfants. Dans certaines régions du monde (en Asie du Sud-Est, en Afrique et l'Est et en Amérique centrale), des concentrations quasi permanentes de réfugiés se sont formées, et elles continuent à accueillir de nouveaux réfugiés. En règle générale, l'opinion mondiale ne s'intéresse à ces zones qu'au moment où elles subissent une crise.

Dans les années à venir, l'aide internationale aux réfugiés devra s'orienter en tenant compte des considérations suivantes:

● La plupart des réfugiés vivent dans des pays pauvres, voire d'une pauvreté extrême dont les ressources ne suffisent pas à assurer le niveau de vie de la population autochtone. L'accueil de personnes apatrides ne fait que compromettre davantage la stabilité et le développement de ces pays sur les plans politique et économique.

● Il est vrai que de nombreux pays occi-

dentaux ont fait, ces dernières années, des efforts considérables en accueillant des réfugiés. Mais ce système ne saurait résoudre le problème des réfugiés à l'échelle mondiale. De nos jours, il n'existe que peu de ces habitats disponibles qui étaient autrefois ouverts aux réfugiés et aux émigrants.

● Dans le monde entier, l'instabilité politique, économique et sociale augmente. Des troubles intérieurs, des guerres civiles ou entre nations, la pénurie d'aliments de base jointe aux différences de niveau de vie prononcées entre riches et pauvres – tous ces facteurs continueront à entraîner un accroissement du nombre des réfugiés si l'on ne s'attaque pas à temps aux causes profondes du problème.

● Lorsque des réfugiés (ou d'autres émigrés) affluent trop rapidement ou en trop grand nombre, les habitants des pays d'accueil peuvent ressentir leur arrivée comme une menace pour la stabilité intérieure et la paix de leur pays. Par conséquent, l'afflux de réfugiés peut aboutir à des tensions d'ordre ethnique, économique et social dans les rapports avec la population autochtone.

● Les moyens de transport rendent possibles actuellement de longs déplacements. Cette facilité a pour résultat le phénomène suivant: des réfugiés originaires de pays fort éloignés peuvent soudain demander asile dans le pays de leur choix (en règle générale, un pays industrialisé du monde occidental). Les Etats sont toujours plus nombreux à réagir par un contrôle plus sévère de leurs frontières (et notamment de leurs aéroports), voire par la fermeture de leurs frontières pour les réfugiés.

Ces tendances attestent clairement le fait que l'aide aux réfugiés qui se contente de combattre des symptômes est parvenue à ses limites. Les dimensions des problèmes dépassent les moyens dont disposent les institutions d'entraide officielles et privées.

Il serait pourtant faux, en prenant conscience des limites de sa propre action, de conclure à l'inutilité de toute assistance. Bien au contraire: la Croix-Rouge s'efforce d'intervenir partout où la misère et la souffrance sont particulièrement profondes.

Werner Haug

En 1983, la CRS a participé à des programmes d'aide aux réfugiés dans les pays suivants:

THAÏLANDE

Depuis 1978, la Croix-Rouge suisse apporte son concours à la Croix-Rouge thaïlandaise dans le cadre de trois programmes d'assistance humanitaire conjoints en faveur des réfugiés indochinois ayant trouvé temporairement refuge en Thaïlande, à savoir:

Clinique ophtalmologique mobile

dont l'objectif est le traitement médical et chirurgical des affections oculaires dans les camps de réfugiés, privés de structures de soins ophtalmiques. La population autochtone autour de ces camps, presque toujours situés dans les régions périphériques du pays, bénéficie également des services de cette clinique.

Clinique dentaire mobile

chargée des soins dentaires dans les camps de réfugiés indochinois du nord du pays dépourvus de possibilités de soins dentaires. Les extractions et urgences, les amalgames simples, les détartrages, les traitements de racine et la prévention de la carie dentaire constituent les objectifs primordiaux de ce programme conjoint.

Programme de dépistage et de traitement de la tuberculose au camp de réfugiés khmers de Khao-I-Dang dans le but du contrôle, voire de l'éradication de cette maladie contagieuse parmi les quelque 50000 occupants de ce camp.

MALAISIE

Afin de compléter le dispositif médical à la disposition des réfugiés temporairement accueillis sur l'île de **Pulau**

Bidong, le Croissant-Rouge malaisien a sollicité de la part de son organisation faitière, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'affectation d'une équipe médicale. La Croix-Rouge suisse contribue à ce programme moyennant mise à disposition d'un médecin-dentiste, chargé de dispenser des soins dentaires dans l'île.

PAKISTAN

Sous forme d'un mandat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge pakistanais, la Croix-Rouge suisse participe à la mise en œuvre d'un **programme d'assistance ophtalmologique** en faveur des réfugiés afghans du district de Mardan. Ce programme est basé sur une clinique ophtalmique stationnaire installée en automne 1983 au chef-lieu du district de Mardan, desservie par une équipe mixte Croissant-Rouge pakistanais (12 collaborateurs, dont 1 médecin)/Croix-Rouge suisse (1 ophtalmologue/chef d'équipe et 1 infirmière). Les consultations dans les sept camps de réfugiés afghans des environs (représentant une population de plus de 300000 personnes) sont organisées sur une base itinérante.

SOUDAN

Depuis 1979, la CRS s'occupe de réfugiés érythréens dans la ville de Kassala, au Soudan. A l'origine, cette intervention de secours s'est limitée à l'activité d'une équipe chirurgicale en faveur des blessés de guerre. Mais, actuellement, il s'agit d'un programme d'assistance

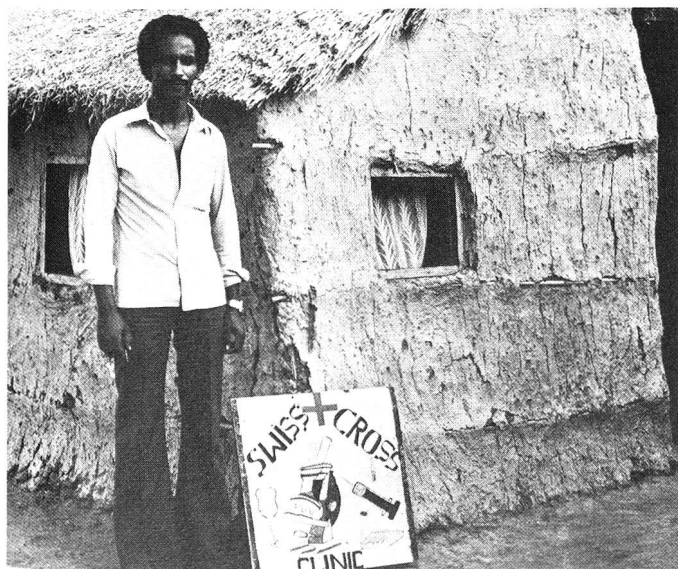
visant à satisfaire les besoins élémentaires des réfugiés érythréens. Aux alentours de Kassala et à l'intérieur de la ville, la CRS tient au total **quatre policliniques** qui sont ouvertes à la population soudanaise autochtone comme aux réfugiés érythréens. Le programme est dirigé par deux médecins généralistes qui sont assistés par une infirmière de la santé publique et quelque 60 collaborateurs érythréens.

SUISSE

En vertu du mandat que lui confient les autorités fédérales, cantonales et communales, la CRS gère dans notre pays des centres d'accueil et des centres d'hébergement provisoire pour les réfugiés et pour les requérants d'asile. Dans les centres, ces personnes peuvent suivre des cours de langues. Des travailleurs sociaux les aident à trouver un logement, un emploi, et ils sont prêts à faciliter par leurs conseils tous les aspects de l'intégration en Suisse.

La CRS **s'occupe** de réfugiés qui ont été accueillis en Suisse à titre individuel ou dans le cadre d'opérations spéciales. A l'heure actuelle, il s'agit de **750 réfugiés d'Indochine, de 400 réfugiés polonais et de 400 réfugiés en provenance d'autres pays**. Les sections régionales et cantonales de la CRS et leurs assistants bénévoles aident ces personnes, du point de vue matériel et social, à se familiariser peu à peu avec leur nouvelle existence.

En outre, la CRS assiste, avec la collaboration de l'Association pour la création de foyers tibétains, **1250 réfugiés tibétains** qui ont été accueillis en Suisse à partir de 1961.



Photos CRS

Requérants d'asile et procédure de l'octroi d'asile

A fin 1983, 33000 réfugiés reconnus vivaient en Suisse, ce qui représente 0,5% environ de la population totale. Par rapport à sa population, notre pays a donc recueilli plus de réfugiés que les autres Etats d'Europe occidentale. Par rapport aux autres étrangers vivant sur son territoire (925000), le nombre des réfugiés reste néanmoins restreint.

Durant ces dernières années, la politique suisse de l'asile a été mise à rude épreuve. En nombre toujours plus grand des hommes sont chassés de leur pays et demandent l'asile à la Suisse. Beaucoup d'entre eux viennent du tiers monde, leur culture, leurs coutumes nous sont étrangères. Ces requérants d'asile fuient un pays où les droits fondamentaux de l'homme sont bafoués, où les opposants au régime, les minorités ethniques ou religieuses sont persécutés, physiquement et économiquement parlant, torturés ou tués. En même temps, beaucoup de ces pays connaissent un marasme économique général, si bien qu'il est très difficile de différencier les demandes d'asile «abusives» des autres.

Il faut ajouter que sous nos latitudes aussi bien que dans les pays du tiers monde, les difficultés économiques et la misère ne font qu'attiser encore la haine envers «l'autre», envers les groupes minoritaires

qui se trouvent transformés en boucs émissaires.

En Suisse comme dans les autres Etats occidentaux, le nombre des demandes d'asile a augmenté drastiquement. L'Office fédéral de la justice, qui examine

individuellement chaque demande et a la compétence de décider, est submergé. De 1970 à 1976, quelque 800 à 1200 personnes ont déposé une demande d'asile, contre 4226 personnes en 1981. L'encadré donne une idée du nombre des demandes d'asile présentées en Suisse en 1982 et 1983.

L'augmentation du nombre des demandes d'asile et la difficulté pour les autorités d'examiner les requêtes dans un délai raisonnable ont conduit le DFJP à introduire une révision urgente de la procédure de l'octroi d'asile qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 1984 et apporte les modifications essentielles suivantes:

- réduction du droit de recours de trois à deux instances,
- pas d'audition personnelle du requérant d'asile pour une requête manifestement infondée,
- limitation éventuelle au droit du requérant de chercher un emploi,
- une demande refusée peut parallèlement entraîner le refoulement du requérant à la demande de l'Office fédéral de la police.

La révision de la loi d'asile est la partie la plus importante de tout un train de mesures, entre autres une augmentation des effectifs du personnel du DFJP, que le Parlement n'a que partiellement approuvée, et diverses modifications touchant des mesures d'organisation.

Nombre de personnes ayant déposé une demande d'asile

1982: 7135	1983: 7886	
Décisions positives	Décisions négatives	Retrait des demandes
1907	749	505
680	1202	1126

Provenance des requérants d'asile en 1983

Turquie	1972
Chili	1224
Zaïre	1005
Sri Lanka	845
Tchécoslovaquie	383
Angola	350
Pologne	267
Hongrie	261
Roumanie	245

Les demandes d'asile sont déposées avant tout dans les cantons ayant une grande ville, rarement dans les cantons campagnards (Genève 1316, Vaud 1136, Berne 1131, Bâle-Ville 1004, Fribourg 938, Zurich 863).

Procédure d'octroi de l'asile

Demande d'asile présentée à l'étranger:

Représentation diplomatique de la Suisse
(passeport, visa, demande d'asile)

Demande d'asile présentée en Suisse:

Contrôle à la frontière

(entrée légale, demande d'asile)

(entrée illégale)

Police cantonale des étrangers

Réception de la demande d'asile, première audition

Office cantonal de prévoyance sociale

Entretien et assistance jusqu'au moment de la décision

Office fédéral de la police

Examen de la demande d'asile. Décision.

Refus

(Refoulement, permis de séjour, permis de séjour «humanitaire», etc.)

Octroi du statut de réfugié

(entretien et assistance par des œuvres d'entraide. La Confédération restitue 90% des frais d'entretien au canton)